



LANGUES EN EUROPE

Mettre fin aux discriminations linguistiques

Constuire une politique de diversité linguistique

La politique de diversité linguistique de l'Europe n'est dans les faits qu'une politique de la loi du plus fort. L'identité culturelle européenne actuelle est dominée par la culture anglo-saxonne au détriment des autres.

Etat des lieux de "*L'union dans la diversité*" : Officiellement 24 langues, dont trois langues de travail. En réalité plus de 85 langues et une seule langue de travail. Cet état de fait est inacceptable. Face à ce constat, la devise même de l'Union européenne paraît relever au mieux d'un aveuglement, au pire d'une hypocrisie.

Quels problèmes pose la situation linguistique ?

La question linguistique en contexte international pose d'abord un problème de principe. À une époque où la question des discriminations se retrouve régulièrement au cœur de l'actualité, et fait l'objet de vifs débats, on est fondé à s'interroger sur les raisons pour lesquelles cette prise en compte des discriminations est partielle. Aujourd'hui, en effet, il existe un large consensus, au moins rhétorique, sur la nécessité de condamner les discriminations basées sur le sexe, l'ethnie, la religion, l'orientation sexuelle, l'engagement politique ou syndical, l'état de santé, le handicap, etc. mais on peut légitimement s'étonner que la **discrimination basée sur la langue** ne soit en aucun cas reconnue comme un enjeu majeur. Pourtant, le fait qu'une langue nationale, langue maternelle d'une minorité, soit imposée comme langue véhiculaire de façon officielle ou officieuse à la majorité, à savoir les peuples dont ce n'est pas la langue maternelle ou de communication habituelle, est **fondamentalement anti-démocratique**.

La suprématie actuelle de l'anglais a une origine essentiellement coloniale : liée à l'étendue et à la puissance de l'ancien empire britannique, puis largement **renforcée par l'hégémonie américaine** depuis la moitié du XXe siècle. Tel est le fondement de l'ordre mondial linguistique contemporain, aussi inégalitaire que l'ordre racial ou l'ordre patriarcal.

Pourtant, la discrimination linguistique qui en découle ne parvient pas à atteindre le haut des agendas politiques, véritable angle mort du débat contemporain.

Les exemples des avantages immenses que ce quasi-monopole procure sur le plan

économique, mais aussi culturel à ceux qui sont anglophones de naissance ne sont plus à démontrer. Le rapport du professeur Grin pour le *Haut Conseil à l'évaluation de l'école* les évaluait en 2005 à 17 ou 18 Milliards d'euros rien que pour le Royaume-Uni... Un rapport du Sénat en 2009 évaluait à 28 Milliards d'euros la somme que le Royaume-Uni tirerait de l'adoption de l'anglais par l'Union, ce qui est le cas de facto, qu'il fasse partie de l'UE ou pas. Et qui dit domination culturelle dit aussi domination d'une manière de penser et de voir le monde.

Depuis une trentaine d'années, l'Éducation Nationale court derrière ce phénomène, pensant qu'en ajoutant des cours d'anglais en primaire, voire en maternelle, on résoudra cette inégalité. Si l'on observe le nombre d'heures considérable qui est consacré au total à cet enseignement, dans et hors de l'école, les coûts sont énormes pour des résultats assez médiocres. La volonté de plus en plus fréquente des plus fortunés de donner des cours supplémentaires à leurs enfants, puis de les envoyer poursuivre leurs études dans des universités anglaises ou états-unienne, au coût exorbitant, ne fait que souligner **l'iniquité totale de ce système**. On tend ainsi à la **création d'une nouvelle élite**, l'entre-soi de "ceux-qui-parlent-bien-anglais".

Évidemment la sortie du Royaume-Uni de l'UE met encore plus en lumière le côté absurde et scandaleux de la situation linguistique actuelle en Europe.

Développer un écosystème linguistique qui protège toutes les langues européennes

Les écologistes œuvrent pour un écosystème linguistique qui conserve un espace pour chaque langue en Europe et la protège de l'impérialisme des langues dominantes.

Cette politique de protection de la diversité des langues et du multiculturalisme a fait récemment l'actualité quand les écologistes du Sénat avec Monique de Marco, sénatrice de la Gironde, vice-présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, ont fait voter une loi pour la promotion et la protection des langues régionales.

Dans le même objectif, les écologistes pensent qu'**on ne peut continuer la politique du laissez-faire**, du "libre jeu du marché" au profit de l'anglais, et des puissances qui le soutiennent (*voir le MIME vademecum*). Ils proposent pour langue de travail et d'échange **l'emploi d'une langue neutre, équitable et simple**, qui serve de langue-pont. L'espéranto, enseigné et parlé dans 120 pays par plus d'un million de locuteurs, avec aujourd'hui une riche culture, peut devenir peu à peu cette langue auxiliaire.

Le choix de l'Espéranto comme langue d'échange aurait d'autres bénéfices que le respect de l'équité linguistique car il permet de faciliter l'apprentissage des langues pour tous, élèves et adultes. L'espéranto est une langue facile en comparaison de n'importe quelle autre langue, car il n'a pas d'exceptions, mais sa grammaire a une clarté pédagogique essentielle : les notions de nom, adjectif, verbe, sujet, complément, etc. sont immédiatement perceptibles (on facilite ainsi même l'apprentissage de la grammaire française). L'esperanto facilite aussi l'apprentissage d'autres langues étrangères, ainsi que cela a été démontré par une dizaine d'expériences internationales. Cet apprentissage plus rapide est de fait peu coûteux.

Les propositions

Conscients du caractère discriminatoire et anti-démocratique de la situation linguistique en Europe, les écologistes montreront qu'il est possible de **faire évoluer cette situation**.

Cela implique d'abord de permettre un **choix pour l'étude de la 1ère langue étrangère**. Si ce choix, quoique souvent restreint, existe encore dans l'enseignement secondaire, ce n'est plus le cas dans le supérieur : Depuis peu des jeunes qui veulent présenter l'allemand ou l'espagnol comme première langue aux concours d'écoles d'ingénieurs (entre autres) se voient refuser cette possibilité. Celle-ci sera rétablie. Par ailleurs, le décret du 20 avril 2020 imposant une certification obligatoire en anglais pour la licence par une société privée sera abrogé.

Pour faciliter les échanges et la communication, en Europe et dans le monde, les écologistes encourageront l'enseignement de l'espéranto dans tous les niveaux scolaires, notamment par la création d'un CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré) d'espéranto et d'une option "espéranto" au bac. Ils encourageront des projets Erasmus utilisant cette langue, en faisant connaître les expériences et en soutenant les enseignants et établissements volontaires.